



**Danton SEGRETIER**

---

Expert comptable Diplômé  
Commissaire aux comptes  
Inscrit près la Cour d'Appel de Basse-Terre

**LIGUE NATIONALE  
CONTRE LE CANCER**

**"COMITE GUADELOUPE"  
Rd Point Miquel - Bd Légitimus  
97110 POINTE-A-PITRE**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**EXERCICE DU 01/01/2009 AU 31/12/2009**



**Danton SEGRETIER**

Expert comptable Diplômé  
Commissaire aux comptes  
Inscrit près la Cour d'Appel de Basse-Terre

**LIGUE NATIONALE  
CONTRE LE CANCER  
COMITE GUADELOUPE**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX  
COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX  
COMPTES SUR LES CONVENTIONS  
REGLEMENTEES**

**EXERCICE DU 01/01/2009 AU 31/12/2009**

# LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER

## COMITE DE GUADELOUPE

### SOMMAIRE

*EXERCICE DU 01/01/2009 AU 31/12/2009*

- |                                               |                 |
|-----------------------------------------------|-----------------|
| ❖ RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS             | Pages 3 à 7     |
| ❖ RAPPORT SUR LES CONVENTIONS<br>REGLEMENTEES | Pages 8 à 9     |
| ❖ ANNEXES                                     | Pages suivantes |



**Danton SEGRETIER**

---

Expert comptable Diplômé  
Commissaire aux comptes  
Inscrit près la Cour d'Appel de Basse-Terre

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE DU 01/01/2009 AU 31/12/2009**



# Danton SEGRETIER

---

Expert comptable Diplômé  
Commissaire aux comptes  
Inscrit près la Cour d'Appel de Basse-Terre

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31/12/2009 sur :

- Le contrôle des comptes annuels du Comité de Guadeloupe de la Ligue Nationale Contre le Cancer, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- La justification de nos appréciations ;
- Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi ;

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre Audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les changements de méthode de présentation du Compte d'Emploi Annuel des Ressources collectés auprès du public mentionnés à la page 3 de l'annexe. En effet, la première application du règlement CRC n°2008-12 du 7 mai 2008 constitue un changement de méthode comptable. Les méthodes comptables retenues sont présentées aux pages 27,29, 30 de l'annexe.

## II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Le tableau de variation des fonds dédiés sur subventions de fonctionnement affectés, présenté à la page 16 n'appelle pas de commentaire particulier. En effet, nous avons réalisé le suivi analytique de ces opérations et contrôlé la correcte évaluation des engagements à réaliser au 31/12/2009.
- Nous avons également examiné les opérations comptabilisées en produits exceptionnels

Les appréciations, ainsi portées, s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et sur la concordance avec les comptes annuels, des informations données dans le rapport financier du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux adhérents du comité Guadeloupe sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Pointe-à-Pitre,

le 09 avril 2010



Danton SEGRETIER

Commissaire aux Comptes inscrit



**Danton SEGRETIER**

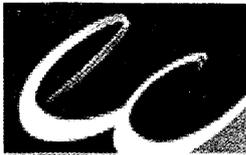
---

Expert comptable Diplômé  
Commissaire aux comptes  
Inscrit près la Cour d'Appel de Basse-Terre

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**EXERCICE DU 01/01/2009 AU 31/12/2009**



## Danton SEGRETIER

---

Expert comptable Diplômé  
Commissaire aux comptes  
Inscrit près la Cour d'Appel de Basse-Terre

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre Association, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont nous avons été avisés.

Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Nous vous informons qu'au cours de l'exercice clos le 31/12/2009, il ne nous a été donné avis d'aucune convention visée à l'article L 612-5 du Code de Commerce.

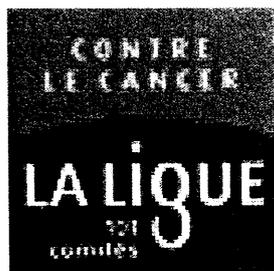
Fait à Pointe-à-Pitre,

le 09 avril 2010

Danton SEGRETIER

Commissaire aux Comptes inscrit

près la cour d'Appel de BASSE-TERRE



**LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER  
COMITE GUADELOUPE**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE  
AUX COMPTES**

**AU 31/12/2009**



LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER- COMITE GUADELOUPE

1) Association Loi 1901 enregistrée à la Préfecture le 1<sup>er</sup> décembre 1970

2) Organisme de formation agréé enregistré sous le numéro « 97 95 01124 »

Rond Point Miquel - Boulevard Légitimus - 97110 - Pointe-à-Pitre

Tél. 05 90 21 63 63 - Fax 05 90 21 65 36 - Email : cd971@ligue-cancer.net

N° Siret 344 932 132 00022- Code APE : 853 K



## LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER COMITE GUADELOUPE

**BILAN**

**AU 31/12/2009**



LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER- COMITE GUADELOUPE

1) Association Loi 1901 enregistrée à la Préfecture le 1<sup>er</sup> décembre 1970

2) Organisme de formation agréé enregistré sous le numéro « 97 95 01124 »

Rond Point Miquel - Boulevard Légitimus - 97110 - Pointe-à-Pitre

Tél. 05 90 21 63 63 - Fax 05 90 21 65 36 - Email : [cd971@ligue-cancer.net](mailto:cd971@ligue-cancer.net)

N° Siret 344 932 132 00022- Code APE : 853 K

## BILAN ACTIF

Edité le 31/03/10

De la période 01 et pour 12 périodes

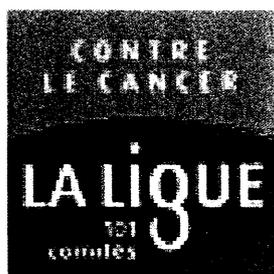
A C T I F		Exercice du 01/01/09 au 31/12/09 Durée : 12 Périodes			Ex. N-1 12 Pér.
		BRUT	AMORT. PROV.	N E T	N E T
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :				
	Frais d'établissement, droit au bail				
	Frais de recherche et développement				
A	Concessions, brevets, licences, marques,				
C	procédés, droits et valeurs similaires	879	879		32
T	Immo incorporelles en cours				
I	Autres				
F	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES :				
I	Terrains				
M	Constructions	395 318	42 775	352 543	360 839
M	Instal. techniques, mat. et out. ind.				
O	Autres	49 059	44 898	4 160	5 158
B	Immobilisations corporelles en cours				
I	Avances et acomptes				
L	IMMOBILISATIONS FINANCIERES :				
I	Participations				
S	Créances rattachées à des participat.				
E	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres	76		76	76
	<b>T O T A L I</b>	<b>445 334</b>	<b>88 554</b>	<b>356 780</b>	<b>366 107</b>
A	STOCKS ET EN-COURS :				
C	Matières premières et autres approv.				
T	En-cours de production:biens et serv.				
I	Produits intermédiaires et finis				
F	Marchandises				
	AVANCES ET ACPTEES VERSEES SUR COMMANDES	1 901		1 901	
C	CREANCES :				
I	Créances usagers et optes rattachés	3 276		3 276	9 840
R	Autres créances	7 544		7 544	29 026
C	Legs et donations en cours de				
U	réalisation				
L	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT :				
A	Actions propres				
N	Autres titres				
T	DISPONIBILITES :	94 581		94 581	53 981
	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE :	1 720		1 720	1 582
C	<b>T O T A L II</b>	<b>109 023</b>		<b>109 023</b>	<b>94 430</b>
O R	CHARGES A REPARTIR S/ PLUS.EXERC.(III)				
M E	PRIMES DE REMB. DES EMPRUNTS (IV)				
P G	ECARTS DE CONVERSION ACTIF (V)				
T U					
E L					
	<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>554 358</b>	<b>88 554</b>	<b>465 804</b>	<b>460 538</b>
	<b>ENGAGEMENT RECUS</b>				
	LEGS NETS A REALISER				
	Acceptés par les organes statutairement compétents .....				
	Autorisés par l'organisme de tutelle .....				
	TOTAL DES ENGAGEMENTS RECUS .....				

## BILAN PASSIF

Edité le 31/03/10

De la période 01 et pour 12 périodes

P A S S I F		Exercice		Exercice N-1	
		du 01/01/09 au 31/12/09		Durée 12 Périodes	
		Durée 12 Périodes		Durée 12 Périodes	
F O N D S	FONDS ASSOCIATIFS SANS DROIT DE REPRISE (dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés)				
D	ECARTS DE REEVALUATION				
S	RESERVES INDISPONIBLES				
A	RESERVES STATUTAIRES OU CONTRACTUELLES				
S	RESERVES REGLEMENTEES				
S	AUTRES RESERVES		238 920		238 920
O	REPORT A NOUVEAU		-99 721		-83 845
C	RESULTAT NET DE L'EXERCICE (excédent ou déficit)		13 027		-15 876
I	FONDS ASSOC. AVEC DROIT DE REPRISE LEGS, DONATIONS ET AUTRES				
A	FONDS ASSOCIATIFS RESULTAT/CONTROLE DE TIERS FINANCEURS				
T	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		101 521		103 728
I	PROVISIONS REGLEMENTEES				
F S	T O T A L I		253 747		242 927
P S	PROVISIONS POUR RISQUES		563		399
O O	PROVISIONS POUR CHARGES				
V N					
I S	T O T A L II		563		399
F	FONDS DEBLES SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT		26 951		29 070
F	FONDS DEBLES SUR AUTRES BESOINS				
D					
S	T O T A L III		26 951		29 070
D	EMPRUNTS OBLIGATAIRES CONVERTIBLES				
E	AUTRES EMPRUNTS OBLIGATAIRES				
T	EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT		49 769		60 934
T	EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS		46 285		56 275
E	AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN DUPER				
S	DETTE FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES		40 319		63 102
(1)	DETTE FISCALES ET SOCIALES		13 121		7 828
	DETTE SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES				
	AUTRES DETTES		559		
C	LEGS ET DONATIONS EN COURS DE REALISATION				
O R	PRODUITS CONSTATES D'AVANCE (1)				
M E					
P G	T O T A L IV		184 541		188 141
T U					
E L	ECARTS DE CONVERSION PASSIF (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)			465 804		460 538
ENGAGEMENTS DONNES					
dont à plus d'un an .....					
à court à moins d'un an .....			184 541		188 141
dont comptes banc. courants soldes créd. de banques .....					



## LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER COMITE GUADELOUPE

### COMPTE DE RESULTAT

AU 31/12/2009



LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER- COMITE GUADELOUPE

1) Association Loi 1901 enregistrée à la Préfecture le 1<sup>er</sup> décembre 1970

2) Organisme de formation agréé enregistré sous le numéro « 97 95 01124 »

Rond Point Miquel - Boulevard Légitimus - 97110 - Pointe-à-Pitre

Tél. 05 90 21 63 63 - Fax 05 90 21 65 36 - Email : [cd971@ligue-cancer.net](mailto:cd971@ligue-cancer.net)

N° Siret 344 932 132 00022- Code APE : 853 K

RUBRIQUES	Exercice du 01/01/09 au 31/12/09 Durée : 12 Périodes	Exercice N-1 Durée : 12 Périodes
PRODUITS D'EXPLOITATION (1) :		
Ventes de marchandises	587	687
Production vendue (biens et services)	15 022	15 710
<b>MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>15 610</b>	<b>16 398</b>
Dont à l'exportation :		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	110 983	133 258
Reprises sur provisions (et amort.), transferts de charges	2 217	15 468
Autres produits, Cotisations, Collectes	120 482	140 515
<b>T O T A L I</b>	<b>249 293</b>	<b>305 640</b>
CHARGES D'EXPLOITATION (2) :		
Achats de marchandises (a)	318	601
Variation de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements(a)		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes (*)	162 779	196 644
Impôts, taxes et versements assimilés	9 167	9 763
Salaires et traitements	48 008	38 085
Charges sociales	19 760	10 662
Dotations aux amortissements et aux provisions :		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements (b)	10 972	14 264
Sur immobilisations : dotations aux provisions		
Sur actif circulant : dotations aux provisions		
Pour risques et charges : dotations aux provisions	164	294
Autres charges, Bourses et Subventions	10 904	19 741
<b>T O T A L II</b>	<b>297 176</b>	<b>290 056</b>
<b>1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>-12 783</b>	<b>15 583</b>
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN :		
Bénéfice ou perte transférée III		
Perte ou bénéfice transféré IV		
* Y compris		
- redevances de crédit-bail mobilier		
- redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs .....	1 416	
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs .....	643	

(a) Y compris droits de douane

(b) Y compris dotations aux amortissements des charges à répartir

## COMPTE DE RESULTAT

Edité le 31/03/10

(SUITE)

De la période 01 et pour 12 périodes

RUBRIQUES	Exercice du 01/01/09 au 31/12/09 Durée : 12 Périodes	Exercice N-1 Durée : 12 Périodes
PRODUITS FINANCIERS :		
De participations (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	88	323
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets s/ cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL V	88	323
CHARGES FINANCIERES :		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	2 687	3 288
Différences négatives de change		
Charges nettes s/ cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL VI	2 687	3 288
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-2 598	-2 964
3. RESULTAT COMPTANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	-25 381	12 619
PRODUITS EXCEPTIONNELS :		
Sur opérations de gestion	35 763	
Sur opérations en capital	2 206	2 206
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL VII	37 969	2 206
CHARGES EXCEPTIONNELLES :		
Sur opérations de gestion	1 037	6 945
Sur opérations en capital	643	922
Dotations aux amortissements et aux provisions		
TOTAL VIII	1 680	7 868
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	36 289	-5 661
SOLDE DES RESSOURCES AFFECTES :		
Reports des ressources non utilisées des ex antérieurs	29 070	6 236
Engagements à réaliser sur ressources affectées	36 951	29 070
IMPOTS SUR LES BENEFICES (X)		
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	316 423	314 408
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	303 395	330 284
BENEFICE OU PERTE	13 027	-15 876
3) Dont produits concernant les entreprises liées .....		
4) Dont intérêts concernant les entreprises liées .....		
TOTAL PRODUITS Bénévolat	24 297	TOTAL CHARGES Secours en nature
Prestations en nature		Mise à disp. de B et S
Bons en nature		Personnel bénévole et prest.



## LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER COMITE GUADELOUPE

### ANNEXE DES COMPTES

2009



LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER- COMITE GUADELOUPE

1) Association Loi 1901 enregistrée à la Préfecture le 1<sup>er</sup> décembre 1970  
2) Organisme de formation agréé enregistré sous le numéro « 97 95 01124 »  
Rond Point Miquel - Boulevard Légitimus - 97110 - Pointe-à-Pitre  
Tél. 05 90 21 63 63 - Fax 05 90 21 65 36 - Email : cd971@ligue-cancer.net  
N° Siret 344 932 132 00022- Code APE : 853 K

**ANNEXE DES COMPTES 2009**

<b>1. Faits majeurs de l'exercice.....</b>	<b>3</b>
<b>1.1. Principaux évènements de l'exercice .....</b>	<b>3</b>
<b>1.2. Principes comptables et dérogation .....</b>	<b>3</b>
1.2.1. Présentation des comptes .....	3
1.2.2. Cadre légal de référence .....	3
1.2.3. Changements de méthode.....	3
1.2.3.1. Changements de méthode d'évaluation .....	3
1.2.3.2. Changements de méthode de présentation .....	3
1.2.4. Dérogation comptable .....	4
<b>1.3. Durée et période de l'exercice comptable.....</b>	<b>4</b>
<b>2. Informations relatives au bilan .....</b>	<b>5</b>
<b>2.1. Actif .....</b>	<b>5</b>
2.1.1. Tableau de variations des immobilisations.....	5
2.1.2. Tableau de variations des amortissements .....	5
2.1.3. Immobilisations incorporelles .....	5
2.1.3.1. Principaux mouvements .....	6
2.1.3.2. Frais d'établissement.....	6
2.1.3.3. Méthode d'amortissement.....	6
2.1.4. Immobilisations corporelles .....	6
2.1.4.1. Evaluation .....	7
2.1.4.2. Principaux mouvements .....	7
2.1.4.3. Crédit-bail .....	7
2.1.4.4. Actifs acquis ou produits pour un coût global.....	8
2.1.5. Immobilisations financières .....	8
2.1.5.1. Immobilisations financières principaux mouvements .....	8
2.1.5.2. Immobilisations financières .....	8
2.1.6. Evaluation des stocks .....	8
2.1.7. Créances .....	9
2.1.8. Produits à recevoir (à détailler) .....	9
2.1.9. Créances à recevoir (à détailler).....	9
2.1.10. Valeurs mobilières de placements et livrets .....	10
2.1.11. Charges constatées d'avance (à détailler).....	11
<b>2.2. Passif.....</b>	<b>12</b>
2.2.1. Fonds associatifs .....	12
2.2.2. Provisions pour risques et charges .....	13
2.2.2.1. Tableau de variations des provisions pour risques et charges .....	14
2.2.3. Engagements pris en matière de retraite et engagements similaires.....	15
2.2.4. Fonds dédiés – Tableaux de suivi.....	16
2.2.4.1. Tableau de variations des fonds dédiés sur subventions de fonctionnement affectées.....	16
2.2.4.2. Tableau de variations des fonds dédiés sur dons manuels, legs et donations affectées.....	17
2.2.4.3. Informations sur les fonds dédiés non utilisés.....	18
2.2.5. Etat des dettes.....	18
2.2.6. Charges à payer (à détailler).....	19
2.2.7. Détail des fournisseurs et comptes rattachés : .....	19
2.2.8. Détail des dettes fiscales et sociales (préciser les montants si significatifs) : .....	19
2.2.9. Autres informations significatives.....	19
<b>3. Informations relatives au compte de résultat.....</b>	<b>20</b>
<b>3.1. Compte de résultat .....</b>	<b>20</b>
3.1.1. Ventilation des produits d'exploitation .....	20
3.1.2. Ventilation de l'effectif moyen des bénévoles .....	21

3.1.3. Ventilation de l'effectif moyen des permanents.....	22
<b>3.2. Contributions volontaires en nature.....</b>	<b>22</b>
<b>3.3. Informations concernant les contributions volontaires non comptabilisées : nature, importance (bénévolat, mise à disposition...)</b> .....	<b>22</b>
<b>3.4. Informations concernant le Droit Individuel à la Formation .....</b>	<b>23</b>
<b>3.5. Legs et donations acceptés par l'association avant autorisation administrative.....</b>	<b>23</b>
<b>3.6. Tableau de suivi des legs.....</b>	<b>24</b>
<b>3.7. Tableau de suivi des dons en nature restant à vendre.....</b>	<b>24</b>
<b>3.8. Engagements hors bilan.....</b>	<b>24</b>
3.8.1. Emprunt auprès des organismes bancaires .....	24
3.8.2. Crédit-bail .....	25
3.8.3. Certification du nombre d'adhérents au 31 Décembre 2009 .....	25
<b>4. Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public.....</b>	<b>26</b>
<b>4.1. Règles et méthodes retenues pour l'établissement du CER.....</b>	<b>26</b>
4.1.1. Définition des missions sociales.....	26
4.1.2. Définition des ressources collectées auprès du public.....	26
4.1.3. Faits significatifs de l'exercice relatifs à la générosité du public et aux campagnes d'Appel à la Générosité du Public .....	27
4.1.4. Tableau de passage compte de résultat/CER.....	27
4.1.5. Règle d'affectation des coûts directs et indirects .....	29
4.1.6. Financement des investissements par l'Appel à la Générosité du Public.....	30
4.1.7. Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées. ....	30
4.1.8. Calcul du report de ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice .....	30
4.1.9. Variation des fonds dédiés collectés auprès du Public .....	31

## **1. Faits majeurs de l'exercice**

### **1.1. Principaux évènements de l'exercice**

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice 2009 sont les suivants :

*-Augmentation de la masse salariale :*

*1- Recrutement d'une personne pour le projet de recherche en sciences humaines début Novembre 2009*

*2- Remplacement pour cause de maternité de l'assistante de gestion générant 2 salaires lors des périodes de passation et transmission (juillet et décembre)*

### **1.2. Principes comptables et dérogation**

#### 1.2.1. Présentation des comptes

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- le bilan,
- le compte de résultat,
- l'annexe.

#### 1.2.2. Cadre légal de référence

Les comptes de l'association sont établis conformément aux règlements 99.01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des Associations et Fondations et 99.03 relatif à la réécriture du plan comptable général, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

#### 1.2.3. Changements de méthode

##### *1.2.3.1.Changements de méthode d'évaluation*

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

##### *1.2.3.2.Changements de méthode de présentation*

Le Compte d'Emploi annuel des Ressources collectées auprès du public est présenté selon les dispositions de l'arrêté du 11 décembre 2008 portant homologation du règlement n° 2008-12 du 7 mai 2008 qui est applicable pour la première fois dans les comptes clos au 31 décembre 2009.

Les cotisations antérieurement imputées dans le CER dans la rubrique « autres produits liés à l'appel à la générosité du public » figurent à compter de l'exercice 2009 dans la rubrique « autres produits ».

Les produits financiers antérieurement imputés dans le CER dans la rubrique « autres produits » figurent à compter de l'exercice 2009 dans la rubrique « autres produits liés à l'appel à la générosité du public ».

#### 1.2.4. Dérogation comptable

La cotisation de 10% que le Comité Départemental verse au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 1er avril 2010 ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 31 mars 2010.

#### **1.3. Durée et période de l'exercice comptable**

La durée de l'exercice comptable est de 12 mois, ce dernier coïncide avec l'année civile soit du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

## 2. Informations relatives au bilan

### 2.1. Actif

#### 2.1.1. Tableau de variations des immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition (méthode des coûts historiques).

<i>Situations et mouvements</i>	<i>A</i>	<i>B</i>	<i>C</i>	<i>D</i>
<i>Rubriques</i>	<i>Valeur brute à l'ouverture de l'exercice</i>	<i>Augmentations</i>	<i>Diminutions</i>	<i>Valeur brute à la clôture de l'exercice</i>
Immobilisations incorporelles	879,95	0	0	879,95
Immobilisations corporelles	442732,91	1645,25	0	444378,16
Immobilisations financières	76,22	0	0	76,22
<b>TOTAL</b>	<b>443689,08</b>	<b>1645,25</b>	<b>0</b>	<b>445334,33</b>

#### 2.1.2. Tableau de variations des amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire, sur la durée de vie estimée des actifs concernés.

<i>Situations et mouvements</i>	<i>A</i>	<i>B</i>	<i>C</i>	<i>D</i>
<i>Rubriques</i>	<i>Amortissements cumulés au début de l'exercice</i>	<i>Augmentations : dotations de l'exercice</i>	<i>Diminutions d'amortissements de l'exercice</i>	<i>Amortissements cumulés à la fin de l'exercice</i>
Immobilisations incorporelles	847,03	32,92		879,95
Immobilisations corporelles	76734,52	10939,76		87674,28
				0
<b>TOTAL</b>	<b>77581,55</b>	<b>10972,68</b>	<b>0</b>	<b>88554,23</b>

#### 2.1.3. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

## 2.1.3.1. Principaux mouvements

Pas de mouvement durant l'exercice 2009.

## 2.1.3.2. Frais d'établissement

Pas de mouvement durant l'exercice 2009

## 2.1.3.3. Méthode d'amortissement

TYPES D'IMMOBILISATIONS	MODE	DUREE	
Logiciel	Linéaire	3	
Terrain	-	-	
Bâtiment structure	}	50	
Bâtiment charpente, couverture & étanchéité		25	
Bâtiment façade & ravalement		15	
Bâtiment chauffage		15	
Bâtiment plomberie & électricité		25	
Bâtiment menuiseries extérieures		25	
Bâtiment ascenseur		20	
Bâtiment peinture & revêtement des sols		15	
Aménagement & agencements des bureaux		}	10
Aménagement des bureaux chauffage			15
Aménagement des bureaux plomberie	25		
Aménagement des bureaux menuiseries extérieures	}		25
Aménagement des bureaux peinture & revêtement sol			15
Matériel de Bureau		3	
Matériel de Transport		4	
Conteneurs		3	
Matériel Informatique		3	
Mobilier de Bureau		5	

## 2.1.4. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (méthode des coûts historiques), après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.4.1. Evaluation

- Frais d'acquisition

Les frais d'acquisition sont *compris dans le coût d'entrée des immobilisations.*

2.1.4.2. Principaux mouvements

Les principaux investissements réalisés au cours de l'exercice sont les suivants :

- L'acquisition d'un climatiseur et d'un ordinateur

2.1.4.3. Crédit-bail

	Terrains	Constructions	Installations matériels	Autres	Total
Valeur d'origine					
Amortissements:	<b>Néant</b>				
Cumuls exercice					
Dotations de l'exercice					
<b>Total</b>	0	0	0	0	0

#### 2.1.4.4. Actifs acquis ou produits pour un coût global

#### 2.1.5. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

##### 2.1.5.1. Principaux mouvements

Pas de mouvement durant l'exercice 2009.

##### 2.1.5.2. Immobilisations financières

Types d'immobilisations	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Participations	<b>Néant</b>			0
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
	0	0	0	0

#### 2.1.6. Evaluation des stocks

Les produits destinés à la vente (lithographie, tee-shirt, porte clés, etc...) sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Le coût d'achat est composé uniquement du prix d'achat.

Par prudence, la documentation ainsi que les calendriers ne sont pas appréhendés dans les stocks comptables.

En fin d'exercice, si le prix de vente de l'article est inférieur au prix de revient, une dépréciation est calculée.

Un inventaire physique est pratiqué à chaque exercice en décembre.

## 2.1.7. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsqu'un litige est avéré.

Créances (a)	Montant brut €	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
<b>Créance de l'actif immobilisé</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1)			
Autres	76	76	
<b>Créances de l'actif circulant</b>			
Créances clients et comptes rattachés	3276	3276	
Autres	7544	7544	
Charges constatées d'avance	1720	1720	
<b>TOTAL</b>	<b>12616</b>	<b>12616</b>	<b>0</b>

(1) dont prêts accordés en cours d'exercice  
et dont prêts récupérés en cours d'exercice

(a) Non compris les avances et comptes versés sur commandes en cours

Le solde des créances clients et autres créances est de 10 820.00 € dont le détail est le suivant

2.1.8. Produits à recevoir : 310 €

- Bureau National : 310.50 €

2.1.9. Créances à recevoir: 10 510 €

- Bureau National : 2 965.77 €

- Conseil Général : 2 000.00 €

- Conseil Régional : 2 000.00 €

- Don à recevoir : 551.00 €

- Caisse Générale de Sécurité Sociale : 1 725.00 €

- Avoir à obtenir France Télécom : 76.75 €

- Avoir à recevoir du Bureau National : 1 191.69 €

## 2.1.10. Valeurs mobilières de placements et livrets

Nature des Placements	Valeur comptable du portefeuille au 31/12/2009 (1)	Valeur boursière au 31/12/2009 (2)	Provisions pour dépréciation (3)	Plus value latente si (2)>(1) (4)=(2)-(1)	(+) Valeurs réalisées
<b>Compte : 5030 ACTIONS</b>					
• Actions (investissement direct)					
• Actions pure s (OPCVM)					
<b>Compte : 5060 OBLIGATIONS</b>					
• Obligations (investissement direct)					
• OPCVM Obligations					
<b>Compte : 5070 BONS DU TRESOR &amp; BON DE CAISSE A</b>					
<b>Compte : 5080 AUTRES VALEURS MOBILIERES</b>					
• Sicav de Trésorerie					
• Fonds Commun de Trésorerie (produits monétaires)					
• Sicav & Fonds Communs Monétaires					
<b>Autres :</b> (A détailler)					
<b>TOTAL</b>					

Néant

<b>CN°517</b>	<b>Montants au 31 décembre</b>
LIVRET A	43082,49
LIVRET B	
<b>TOTAL</b>	<b>43082,49</b>

2.1.11. Charges constatées d'avance : 1 720

- *GMF* : 784.97 €
- *EGI* : 887.00 €
- *EDF* : 47.32 €

2.2. Passif  
2.2.1. Fonds associatifs

VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS (en euros)  
EXERCICE 2009

N° plan comptable et intitulé	A Montant au 31/12/2008	B Diminution	C Augmentation	D Montant au 31/12/2009 (4)	Observations
<b>Fonds propres</b>					
10220000 - Fonds de dotation (1)				0	
10650000 - Fonds de réserve générale	-238920,95			-238920,95	
10680000 - Fonds de réserve information & prévention				0	
10682000 - Fonds de réserve E.D.T				0	
10688100 - Fonds de réserve recherche				0	
10688300 - Fonds de réserve actions pour les malades				0	
10688400 - Fonds de réserve autres missions sociales				0	
11000000 - Report à nouveau créditeur (3)	-601,35			-601,35	
11900000 - Report à nouveau débiteur (3)	-8447,18		-15876,01	-100323,19	
12000000 - Résultat De l'exercice excédent 2008 (2)					
12900000 - Résultat d'exercice déficit 2008 (2)	-15876,01	15876,01			<b>Affectation du résultat : A- B+C=D</b>
<b>Autres Fonds associatifs</b>					
10360000 - Libéralités assorties d'une condition				0	
<b>Total</b>	<b>-339845,49</b>	<b>15876,01</b>	<b>-15876,01</b>	<b>-339845,49</b>	

(1) Uniquement pour les CD reconnus d'utilité publique suivant l'article

20 des statuts de la ligue,

10% des revenus nets des biens de l'association sont virés aux fonds statutaires

(2) Résultats de l'exercice 2008 à affecter

**EN PIECE-JOINTE PV DE L'ASSEMBLEE GENERALE CONCERNANT L'AFFECTION**

### 2.2.2. Provisions pour risques et charges

*Une provision est constatée lorsque trois conditions simultanées sont réunies :*

- *l'existence d'une obligation légale, réglementaire, contractuelle ou implicite à l'égard d'un tiers à la date de clôture,*
- *une sortie probable ou certaine de ressources, sans contrepartie attendue au moins équivalente,*
- *une évaluation fiable du montant de l'obligation.*

*Cette provision est évaluée pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaires à l'extinction de l'obligation.*

2.2.2.1. Tableau de variations des provisions pour risques et charges

Situations et mouvements	A		B		C		D	E
	Provisions Au début de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions		Provisions à la fin de l'exercice	Informations sur les provisions		
Rubriques	CN° : -151100 -151600 -151800	CN° 681500	Provisions utilisées CN° 781500	Provisions devenues sans objet BILAN CN°110000			CN° : -151100 -151600 -151800	- Nature de l'obligation provisionnée - Estimation financière (hypothèse ayant conduit l'estimation) - Échéance attendue
<u>Provisions réglementées</u>							0	
1.								
<u>Provisions pour risques</u>								
2. Indemnité de retraite	399	164			563			
3.					0			
4.					0			
<u>Provisions pour charges</u>								
5.					0			
6.					0			
7.					0			
8.					0			
<b>TOTAL</b>	<b>399</b>	<b>164</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>563</b>		<b>563</b>	

## 2.2.3. Engagements pris en matière de retraite et engagements similaires

<b>Engagements retraites</b>	<b>Provisionné</b>	<b>Non provisionné</b>	<b>Total (1)</b>
Indemnité de départ à la retraite	563		563
Prise en charge des cotisations mutuelle santé pour des salariés partis en retraite			0

*Dont engagements contractés au profit des dirigeants*

- Principales hypothèses économiques retenues :

L'engagement de retraite est calculé selon la méthode suivante :

*Le calcul est par salarié, on ne tient compte ici ni de l'actualisation de l'engagement, ni de l'accroissement des salaires, les deux sont supposés se compenser. L'âge de départ à la retraite retenu est de 63 ans. Le départ volontaire à la retraite est supposé à l'initiative du salarié.*





## 2.2.4.3. Informations sur les fonds dédiés non utilisés

Les fonds dédiés ont été utilisés

## 2.2.5. Etat des dettes

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins 1 an	Échéances à plus 1 an	Échéances à plus 5 ans
Emprunts obligatoires convertibles (2)				
Autres emprunts obligatoires				
Emprunts (2) et dettes auprès des établissements de crédit dont : à 2 ans au maximum à l'origine à plus de 2 ans à l'origine	48768,2	12770,07	35998,13	
Emprunts et dettes financières divers (2)	46225	10000	36225	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	65378	65378		
Dettes fiscales et sociales	23391	23391		
Dettes sur les immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	778	778		
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL</b>	<b>184540,2</b>	<b>112317,07</b>	<b>72223,13</b>	<b>0</b>

(2) Emprunts souscrits au cours de l'exercice  
Emprunts remboursés au cours de l'exercice

2.2.6. Charges à payer : 778.70 €

- *Indemnités des bénévoles* : 778.70 €

2.2.7. Détail des fournisseurs et comptes rattachés : 65 378 €

- *Comptes fournisseurs* : 51 210 €

- *Comptes factures non parvenues* : 14 168 €

2.2.8. Détail des dettes fiscales et sociales (préciser les montants si significatifs) :

- *Organismes sociaux* : 10

  - URSSAF* : 7 924.00 €

  - ASSEDIC* : 1 227.00 €

  - Caisse de retraite* : 1 694.00€

  - Caisse de prévoyance*

  - Mutuelle*

- *Taxes dues sur les rémunérations*

  - Taxe sur les salaires*

  - Formation professionnelle* : 316.70 €

- *Dettes concernant les congés payés*

  - Dettes congés à payer* : 4 086.00 €

  - Provisions charges sociales s/dettes congés à payer* : 1 653.00 €

- *Dettes fiscales essentiellement taxe foncière* : 6 490.67 €

2.2.9. Autres informations significatives

### 3. Informations relatives au compte de résultat

#### 3.1. Compte de résultat

##### 3.1.1. Ventilation des produits d'exploitation

*Critères utilisés :*

<i>Tableau de répartition des produits d'exploitation</i>	<i>Montant</i>
<i>Ressources propres (ventes, prestations de services.....)</i> .....	<i>15 610 €</i>
<i>Subventions.....</i>	<i>110 983€</i>
<i>Cotisations.....</i>	<i>13 232 €</i>
<i>Dons.....</i>	<i>93 234 €</i>
<i>Autres.....</i>	<i>16 234 €</i>

## 3.1.2. Ventilation de l'effectif moyen des bénévoles

A	B	C	D
Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en termes monétaires (2)
<b>ADMINISTRATEURS ELUS</b>			
4			
Ne seront pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne seront pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes etc....			
<b>BENEVOLES "ADMINISTRATIFS"</b>			
6	1172	0,71	15506
Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.			
<b>BENEVOLES DE TERRAIN</b>			
10	294,5	0,18	3896
(y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales)			
35	280	0,17	3704
- Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, dans les espaces de rencontre etc.... - Information dans le domaine de l'éducation à la santé, du dépistage, conférences, réunions.... - Organisation de manifestations - Communication, démarches auprès des médias - Ventes au profit du CD - Collecte de matériels (cartouches, téléphones....) - Quête sur la voie publique ou à domicile - Démarches auprès des notaires, des entreprises.... - Autres.			
10	90	0,05	1191
<b>AUTRES</b>			
65	1836,5	1,12	24297
<b>TOTAUX</b>			

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=13.23 € (équivalent temps plein x13.23 €)



### 3.4. Informations concernant le Droit Individuel à la Formation

Tout salarié à temps complet du Comité Départemental disposant d'une ancienneté d'au moins un an bénéficie chaque année d'un droit individuel à la formation (DIF) d'une durée de vingt heures. Le salarié en CDI à temps complet acquiert donc 20 heures de DIF, qu'il peut cumuler jusqu'à 120 heures.

*Nombre de salariés : 2*

*Nombre d'heures DIF acquises au 31 décembre 2009 : 120*

*Nombre d'heures DIF non effectuées au 31 décembre 2009 : 120*

### 3.5. Legs et donations acceptés par l'association avant autorisation administrative

*A n'utiliser que pour les dossiers soumis à la procédure antérieure d'autorisation préalable par l'autorité administrative. Exclusivement pour les Comités Reconnus d'utilité publique*

Description	Montant	Date de l'acceptation
<b>Néant</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	

## 3.6. Tableau de suivi des legs

<i>Legs et donations acceptés par l'association pour lesquels l'autorité administrative n'a plus de droit d'opposition en cours à la fin de l'exercice</i>	<i>Legs et donations à recevoir</i>	<i>Legs et donations reçus (encaissement)</i>	<i>Décassements et virements pour affectation définitive</i>	<i>Solde des legs et donations en début d'exercice (475)</i>	<i>Solde des legs et donations en fin d'exercice (475)</i>
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Néant

## 3.7. Tableau de suivi des dons en nature restant à vendre

<i>Dons en nature</i>	<i>A nouveau (stock initial)</i>	<i>Utilisés</i>	<i>Sorties vendues</i>	<i>Stockés</i>	<i>Solde (stock final)</i>
					0
					0
					0
					0
					0
					0
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Néant

## 3.8. Engagements hors bilan

## 3.8.1. Emprunt auprès des organismes bancaires

*Aucun engagement*

## 3.8.2. Crédit-bail

Retraitements des crédits-bails					
	Terrains	Constructions	Installations matériel et outillage	Autres	TOTAL
Valeurs d'origine					0
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs					
- dotation de l'exercice					
<b>sous-total</b>	0	0	0	0	0
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs					
- exercice					
<b>sous-total</b>	0	0	0	0	0
Redevances restant à payer					
- à un 1 au plus					
- à 5 ans au plus					
- à plus de 5 ans					
<b>sous-total</b>	0			0	0
Valeur résiduelle					
- a 1 an au plus					
- à plus d'1 an et 5 ans au plus					
- à plus de 5 ans					
<b>sous-total</b>	0	0	0	0	0
<b>Montants pris en charge dans l'exercice</b>	0	0	0	0	0

## 3.8.3. Certification du nombre d'adhérents au 31 Décembre 2009

*Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à 1 654 membres*

Signature du président du Comité Départemental :

  
 LIGUE ANTI-CANCER CONTRE LE CANCER  
 21 rue de la République  
 63000 Clermont-Ferrand - 63000 Le Gillouin  
 04 77 20 10 10 - 04 77 20 10 10  
 Tél : 04 77 20 10 10 - Fax : 04 77 20 10 10

NB : Seuls les chiffres certifiés sont pris en compte pour les votes de l'assemblée générale 2010 et pour les classements des Comités.

La cotisation adhérent s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001. Le poste comptable doit correspondre à un multiple de 8€

## 4. Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

### 4.1. Règles et méthodes retenues pour l'établissement du CER

#### 4.1.1. Définition des missions sociales

##### ***ACTIONS DE RECHERCHE***

« Dans le cadre de la mission Recherche, La Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.»

##### ***ACTIONS EN DIRECTION DES MALADES***

« Dans le cadre de la mission Actions pour les malades, La Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission. »

##### ***ACTIONS D'INFORMATION ET DE PREVENTION, DEPISTAGE***

« Dans le cadre de la mission Information Prévention Dépistage, La Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage. »

##### ***ACTIONS DE FORMATION***

« Dans le cadre de la mission de Formation, La Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenant dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales. »

#### 4.1.2. Définition des ressources collectées auprès du public

##### ***RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC***

«Tous les produits (dons, legs et produits divers) qui émanent du public (personnes physiques et morales) affectés ou non affectés, sans contrepartie et sans contractualisation y compris les produits annexes. »

Ces produits sont identifiés selon un plan analytique

4.1.3. Faits significatifs de l'exercice relatifs à la générosité du public et aux campagnes d'Appel à la Générosité du Public

*Si information significative :*

- *don moyen : 47.70 €*

4.1.4. Tableau de passage compte de résultat/CER

Synthèse du compte d'emploi des ressources  
COMITE GUADELOUPE - Exercice du 01/01/2009 au 31/12/2009 - arrêté à fin Décembre 2009

EMPLOIS	Emplois de 2009 = compte de résultat(1)	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2009 (3)	RESSOURCES	Ressources collectées sur 2009 = compte de résultat(2)	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2009 (4)
<b>I-MISSIONS SOCIALES</b>		64680,46	<b>REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES</b>		-2368,07
1.1 Réalisation en France	154198,42		<b>I- RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC</b>	108933,62	108933,62
Actions réalisées directement	154198,42		1.1 Dons et legs collectés	93234,60	
Versements à d'autres organismes agissant en France	147618,05		Dons manuels non affectés	93234,60	
	6580,37		Dons manuels affectés	0,00	
	0,00		Legs et autres libéralités non affectés	0,00	
1.2 Réalisées à l'étranger	0,00		Legs et autres libéralités affectés	0,00	
Actions réalisées directement	0,00		1.2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	15699,02	
Versements à un organisme central ou d'autres organismes	0,00				
<b>2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>		17407,38	<b>2- AUTRES FONDS PRIVÉS</b>	110983,00	
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	30639,38				
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés	30639,38		<b>3- SUBVENTIONS &amp; AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>	0,00	
2.3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	0,00		<b>4- AUTRES PRODUITS</b>	67435,95	
<b>3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>		74477,53			
	91442,48	156565,37			
	0,00				
<b>I- TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT</b>	276280,28		<b>I- TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT.</b>	287352,57	
<b>II- DOTATIONS AUX PROVISIONS</b>	164,00		<b>II- REPRIS DES PROVISIONS</b>	0,00	
<b>III- ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES</b>	26951,55		<b>III- REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTERIEURS</b>	29070,69	
			<b>IV- VARIATION DES FONDS DÉDIÉS COLLECTÉS AUPRÈS DU PUBLIC (CF TABL. FONDS DÉDIÉS</b>		0,00
<b>IV- EXCÉDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>	13027,43		<b>V- INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>	0,00	
<b>V- TOTAL GENERAL</b>	316423,26		<b>VI- TOTAL GENERAL</b>	316423,26	
V- Part acqui.immob.brutes de l'Exe financées par les ressources coll.aup.publie		1645,25			
VI- Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financée		180,00			
VII- Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		158030,62	VI- Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public.		158030,62
			<b>SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES</b>		-51465,07
			<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Missions sociales	8791,00		Bénévolat	24297,00	
Frais de recherche de fonds	0,00		Prestations en nature	0,00	
Frais de fonctionnement et autres charges	15506,00		Dons en nature	0,00	

#### 4.1.5. Règle d'affectation des coûts directs et indirects

La structure du compte d'emploi des ressources est établie à partir de la balance analytique et du plan budgétaire par secteur d'activité.

##### ***Définition des coûts directs et indirects***

Les produits et charges directs sont inscrits selon leurs affectations suivant le plan comptable général et analytique.

Les charges indirectes sont des charges de structure qui sont imputées sur d'autres rubriques en fonction d'une règle d'affectation préétablie.

Seuls les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondant selon une clé de répartition.

Les frais de personnel sont répartis sous les rubriques suivantes :

- Actions en direction des malades	35 677.37 €
- Actions d'information de prévention et de dépistage	3 919.72 €
- Actions de formation	0.00 €
- Actions de recherche	0.00 €
- Communication	3 918.27 €
- Frais d'appel aux dons et legs,	11 757.10 €
- Frais de fonctionnement	12 191.77 €

***Une méthode d'affectation des coûts indirects est définie de la façon suivante : au pourcentage du nombre passé par actions et garde un caractère permanent. Cette méthodologie à été validée par le Conseil D'administration.***

## 4.1.6. Financement des investissements par l'Appel à la Générosité du Public

**Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009**

Date d'acquisition	Nature de l'immobilisation	montant brut	subvt d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la Générosité du Public	dotations à neutraliser
11/05/2009	CLIM PANA REPRO	593.25	.00	.00	593.25	.00
30/11/2009	PC TOSHIBA PROJ	1052.00	.00	.00	1052.00	180.00
				T5	1645,25	180

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayant financées.

## 4.1.7. Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées.

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, il s'agit des rubriques du CER (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

Chacune des ressources identifiées est ensuite déduite du montant des emplois auquel elle se rapporte suivant sa comptabilisation (analytique).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, seront imputés en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

## 4.1.8. Calcul du report de ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice

La méthode retenue est celle de « historique indisponible ». Elle correspond à la reconstitution des ressources à partir d'un pourcentage moyen sur les trois derniers exercices des ressources non affectées collectées auprès du public par rapport à l'ensemble des ressources constatées corrigé des versements exceptionnels.

Ce pourcentage moyen est appliqué au total des fonds associatifs, augmenté des emprunts ayant financé les immobilisations et diminué de l'ensemble des valeurs nettes comptables des immobilisations figurant au bilan à l'ouverture du premier exercice d'application.

Ce montant s'élève à - 2 368 € et a été validé par le CA du 18 décembre 2009

4.1.9. Variation des fonds dédiés collectés auprès du Public

Pas de fonds dédiés collectés auprès du Public